

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 20541

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 7

A l'alinéa 162, substituer aux mots :

« Les autres dispositions du présent article, à l'exception des VI et VIII »

les mots :

« Les I à V, X, XI et XIV à XXIV ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.